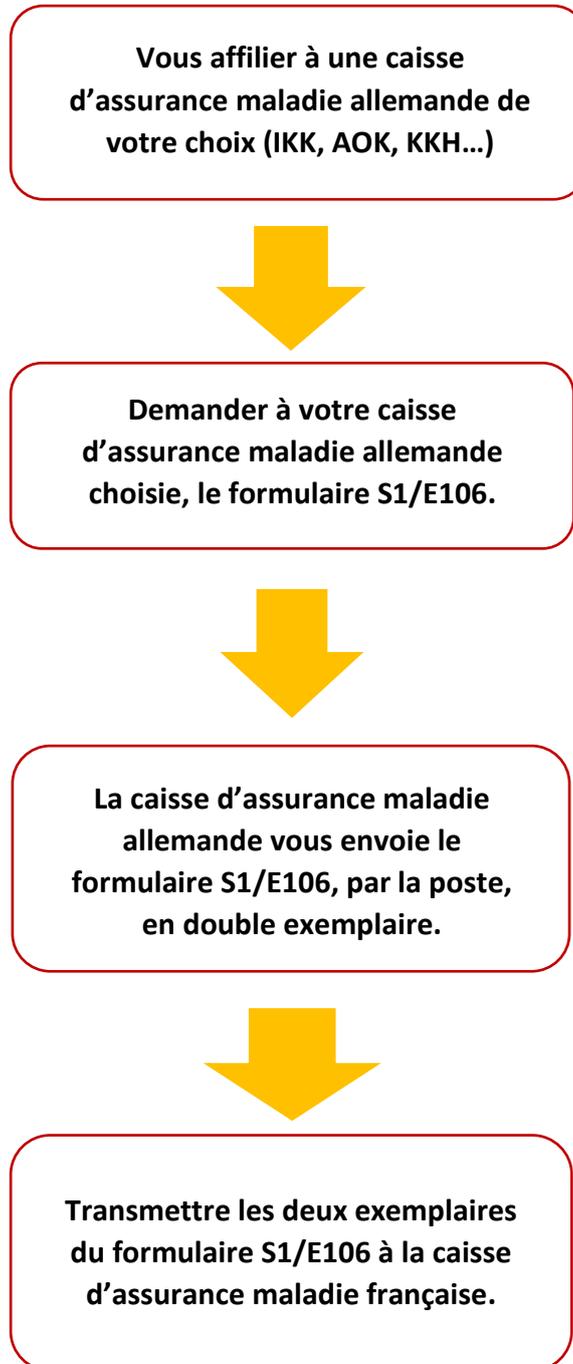


## Comment s'affilier à la Caisse maladie (S1/E106) ?

Vous vivez en France et travaillez en Allemagne ? Vous pouvez vous faire soigner en France et en Allemagne. Il convient d'effectuer la démarche suivante :



**Information :** si vous quittez votre emploi en Allemagne, il conviendra de demander à votre caisse d'assurance maladie allemande, le formulaire E104. Ce dernier sera à communiquer à la caisse d'assurance maladie française.